

VOLLORE-VILLE

Bulletin municipal numéro 9 décembre 2024



NUMÉRO SPÉCIAL
En cahier central
(de la page 9 à la page 16) :

**TOUT SAVOIR SUR
L'EAU DANS VOTRE
COMMUNE.**

*Découvrez un article
mystère (page 18)*



Avant-Propos

Bonjour à tous,

Le moment est venu de préparer le deuxième bulletin de l'année 2024.

Comme chaque année, il y aura un bulletin en juin et un autre en décembre.

Pour celui-ci, nous avons décidé de maintenir la tradition d'un cahier central.

Cette fois-ci, il est encore plus volumineux, 8 pages, et nous avons choisi de parler de l'eau.

Pourquoi l'eau ?

Parce que, comme vous le découvrirez, c'est un sujet important. En ce qui concerne la manière de gérer cette activité, des mouvements sont à prévoir dans les mois à venir.

Et puis, ce n'est pas un scoop, les dérèglements climatiques dont nous sommes déjà témoins vont entraîner des problèmes d'eau - soyons informés.

Dans ce bulletin, vous trouverez aussi les rubriques habituelles, les nouvelles de nos associations, le calendrier des manifestations du premier semestre, mais nous avons remplacé la chronique sportive par les conseils de nos pompiers, que faut-il savoir pour éviter les risques pendant l'hiver.

Le plaisir de préparer ce bulletin a été réel.

Nous pensons que le plaisir de le lire sera aussi fort. Nous souhaitons vous rappeler que ce bulletin est avant tout le vôtre. N'hésitez pas à nous dire ce que vous en pensez. Vos suggestions sont toujours les bienvenues.

Et pour conclure cet avant-propos, l'équipe de rédaction du bulletin municipal vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et tous ses vœux pour l'année 2025 !



Mairie

Rue de la Grande
Chaussade 63120
VOLLORE-VILLE

www.vollore-ville.fr

Illiwap: mairie-de-vollore-ville_63469

Téléphone : **04 73 53 70 16**

Mail : mairie@vollore-ville.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Du lundi au jeudi : de 09h00 à 12h et sur RV
14h00 à 17h00

le vendredi : de 09h00 à 12h
et de 14h00 à 16h30

Agence postale

Rue de la Grande Chaussade (Mairie) 63120
VOLLORE-VILLE

Téléphone : **04 73 53 72 07**

Horaires d'ouverture agence postale :

Du Mardi au Samedi de 9h à 12h

Fermeture au public le lundi ainsi que toutes
les après-midi

Bibliothèque

Rue de la Tourelle 63120 VOLLORE VILLE

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Les 1er et 3ème mercredis du mois :

De 14 à 16 heures

Tous les samedis : 10 h - 12 h

École publique

Rue de la Tourelle 63120

VOLLORE-VILLE

Téléphone : **04 73 53 73 34**

Mail : ecole.vollore-ville.63@ac-clermont.fr

Horaires scolaires

Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi :

9 h -12 h et 13 h 30 - 16 h 30

Autour de l'école



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Cantine-Garderies

Service des affaires scolaires-CCTDM

Téléphone : **04.73.53.24.71**

Mail : contact@cctdm.fr

Péri et Extrascolaire

ALSH Courpière Aubusson –CCTDM –

Maison du Lac

63120 AUBUSSON d'Auvergne

Téléphone : **06 27 83 34 31**

Mail : alshaubusson@cctdm.fr

Sommaire

Le mot du maire, page 4 et 5

Les nouvelles de la Municipalité, pages 6 à 8

Cahier central : pages 9 à 16

L'eau à Vollore Ville.

Quelques informations, page 17.

Article mystère, page 18.

Les annonces de nos associations, page 19 à 21

Le calendrier des manifestations, page 22

Les conseils de nos pompiers, page 23.

Etat civil et numéros utiles, page 24



Mot du Maire

L'année 2024 est terminée. Elle fut une année de transition entre aménagement du bourg et Maison Archimbaud. Une année riche en structuration de notre commune.

Nos communes rurales paient au tarif fort le désengagement de l'Etat avec une responsabilisation forte de nos services, c'est ainsi que le métier de Secrétaire évolue vers un statut de Secrétaire Générale de Mairie et une requalification de la profession. Nos deux secrétaires ont obtenu leurs droits à la retraite et ont été remplacées par le recrutement de deux employées à temps partiel, chacune à 28heures par semaine.

Cette nouvelle structure administrative répond aux besoins du fonctionnement d'une mairie. Des formations supplémentaires permettront d'acquérir une technicité élevée nécessaire au fonctionnement de notre collectivité.

Coté « services techniques », notre organisation est en attente des décisions politiques au niveau national. Le transfert des compétences eaux/assainissement obligatoire avant l'été ne l'est plus aujourd'hui mais va le redevenir. Cette incertitude pèse sur nos décisions d'organisation future. Nos employés seront affectés à la voirie, aux bâtiments et au paysagisme si le transfert à lieu et non à l'entretien des réseaux d'eau et d'assainissement.

Cela illustre le mépris des administrations et élus nationaux pour les petites communes. Les règles sont fréquemment modifiées sans tenir compte de la petite taille de nos structures et impliquent des besoins permanents de réorganisation. Il en va de même pour nos budgets qui dépendent de dotations variables et de loi de finances changeantes (FCTVA). En tant que Maire on doit s'adapter continuellement aux arbitrages nationaux. C'est usant ! La désaffection pour la fonction vient plus de cela que de la violence de certaines réflexions d'habitants non citoyens.

L'instabilité politique de ces derniers mois, amplifiée par la bêtise des partis extrémistes, sème chaque jour le chaud et le froid. Les rumeurs de suppression de dotation et d'une partie du remboursement de la TVA nous conduisent dans l'inconnu et l'incertitude. Comment planifier nos dépenses si les recettes sont incertaines ?

Je terminerai mes mandats et mes engagements mais ne serai pas candidat à ma succession en mars 2026 après 25 années d'élu dont près de 16 années en tant que Maire, 15 ans de Vice-Président de la CCPC puis de la CCTDM, 20 ans de Président de SIVU et plus de 12 ans Président de la Forêt d'Aubusson. Je souhaite l'annoncer dès maintenant pour qu'une Voloroise ou un Volorois prépare sa candidature en 2025 pour 2026. Je souhaite qu'il s'agisse d'une personne assez jeune, active et avec pour principale qualité d'aimer Vollore et d'avoir une idée précise du devenir de notre commune dans l'intérêt général, une ou un aménageur et animateur de la vie communale sans penser à son intérêt personnel.

Le mandat de Maire est devenu très compliqué et exigeant, il nécessite une grande force mentale si on veut bien le réaliser. En vieillissant, je m'aperçois que je n'aurais plus assez d'énergie pour refaire ce que j'ai fait mais heureusement personne n'est irremplaçable. Je



mettrai donc en place le fonctionnement de la Maison Archimbaud, le programme de rénovation intérieure de l'Eglise Saint Maurice et la finalisation de l'aménagement du bourg.

Notre village va être labellisé « Villes et Villages fleuris » avec l'obtention en 2025 de notre première fleur ; c'est un label important pour notre attractivité, en effet peu de communes de notre taille sont labellisées.

Vollere est riche de sa vie associative et je tiens à remercier tous les bénévoles qui animent notre cité, chacune de nos associations joue un rôle important pour l'attractivité de notre village. Félicitations aux dirigeants et bénévoles de ces associations pour leur dévouement ;

Merci au corps de sapeurs-pompiers pour sa présence de proximité sécurisant notre population et nos biens. N'hésitez pas à les rejoindre. Félicitations au nouveau chef de corps, Thomas Bonnel.

Merci à la Saint Maurice pour son existence plus de 100 ans après sa création. Elle est une des dernières batteries fanfares et appréciée comme telle.

Les Sapeurs-Pompiers et la Saint Maurice avec les anciens combattants et leurs portes drapeaux nous accompagnent à chaque commémoration, je les en remercie. L'école s'est jointe à nous le 11 novembre. Je remercie la professeure des écoles des CM1 – CM2, ses élèves et leurs parents pour cette implication.

La période des fêtes de fin d'année, Noël et le jour de l'an, sont propices aux réunions de famille et à l'organisation de rencontres entre amis. Merci à nos commerçants pour la mise en valeur de ces moments avec toute leur énergie mais aussi pour nous rappeler les saisons.

Je souhaite à tous les Volorois de profiter de ces moments heureux.

Bonnes et joyeuses Fêtes ! 2025 arrive, je souhaite à toutes les Voloroises et tous les Volorois une très belle nouvelle année et mes meilleurs vœux de bonheur et santé !

Le conseil municipal et les agents de la commune se joignent à moi pour vous souhaiter une :

Bonne et heureuse année 2025

Rendez-vous le 11/01/2025 à l'Espace Chignore à 10H30 pour la cérémonie de présentation des vœux à la population.

Les nouvelles de la municipalité

- **Maison Archimbaud**

Les travaux de rénovation vont bon train. Le bâtiment est hors d'eau et bientôt hors d'air. Les travaux de maçonnerie sont terminés. Ces travaux demandaient énormément de soins et de précision. Les démolitions devaient être restreintes et les reprises de maçonneries très variées depuis les caves jusqu'au 2ème étage. Les planchers ont été remplacés par des dalles en béton placées de manière à préserver les niveaux et les hauteurs sous plafond. Les ouvertures en façades Est et Nord sont réalisées et apporteront de la lumière dans le bâti. En façade Est, coté Tourelle, l'ouverture verticale marque la séparation entre le XVIIème siècle - coté rue du château- et le XIXème – coté école. L'Architecte des Bâtiments de France a ainsi autorisé cet éclairage et interdit les vélux visibles tout en demandant de réinstaller les fenêtres à meneaux coté XVIIème.

Les matériaux des murs sont très éclectiques mais l'angle du bâtiment et les entourages de fenêtres sont en pierres de belles factures et seront apparentes après enduit des façades.

A l'intérieur, escaliers et ascenseurs desserviront les étages. Les portes intérieures et extérieures seront équipées de cylindres magnétiques. Les usagers devront donc devenir adhérents de la structure. Ils pourront ainsi réserver des espaces en ligne et obtenir l'accès à l'ouverture magnétique des serrures. Tout cela sera géré par des logiciels de réservation – accès.

En sous-sol : un caveau

Au rez-de-chaussée : accueil ; salle de réunion ; cuisine ; 2 ateliers et les sanitaires

Au 1^{er} étage : Bibliothèque ; coworking ; espace bien-être et 2 hébergements.

Au 2^{ème} étage : 2 petits bureaux à louer ; un grand espace culturel.

Le conseil se réunira très vite pour définir le modèle juridique de la structure qui gèrera cette maison. Une réunion publique exposera le fonctionnement en janvier. Les personnes et associations désirant y exercer une activité doivent dès à présent se faire connaître en mairie.

- **Embellissement du bourg**

Notre commune est primée dans le cadre du concours Départemental : « Ma Commune au naturel » souvent citée ces dernières années, elle est qualifiée pour concourir au niveau régional, être labélisée « Ville et Village fleuris » et recevoir sa première Fleur.

Nous avons un apprenti étudiant en paysagisme jusqu'en juillet 2025. Il doit dans son cursus présenter un projet d'aménagement qui concernera un des trois espaces propriété de la commune :

- Vers les Ruettes
- Vers la Fontaine du cimetière, au-dessus de l'ancienne décharge
- Sous la Place de la Conche au bord du chemin de l'ancienne décharge

Notre démarche et ce label consolidera le référencement et l'attractivité de notre commune.

- **Aménagement du bourg**

Lors du chiffrage des travaux jusqu'à la Fontaine du cimetière et comprenant la rue du cimetière en octobre 2023, le montant des travaux avec une voirie en enrobé de 3 mètres était de 295 503,50 € HT avec une subvention du département de 63 653,10 € soit une part communale de 231 850,40€ HT nous ne pouvons pas réaliser cette dépense. Notre maître d'œuvre a revu la dépense en augmentant la largeur de la voirie en enrobé à 3,50 m : 239 572,28€ HT avec une part Départementale de 62 511,13€ soit une part communale de 177 061,15 € HT avec une calade traversante devant la fontaine. Sans cette calade on revient à un montant total de 215 873,18 € HT, une part départementale de 60 564,02 € et un reste à charge pour la commune de 155 802,83 € HT. Ces nouvelles estimations ouvrent la porte des possibles.

Coté Place de la Conche, il reste le WC publique qui sera installé à partir de janvier 2025.

- **Rénovation intérieure de l'Eglise**

Nous avons préparé une déclaration de travaux qui doit-être acceptée par le service :

CONTRÔLE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE ARCHITECTURE ET OBJETS ET CONDUITE DE TRAVAUX

Dirigé par Mme la Conservatrice, Ingénieure du patrimoine : (sf Orcines et Clermont) :
Amélie PORTALIER

Nous relançons ce contact mais n'avons pas de réponse.

Aucune intervention en travaux n'est possible dans un monument classé aussi nous avons l'obligation de passer par ce service. L'Architecte des bâtiments de France, Monsieur Régis Delubac nous a orienté vers celui-ci.

- ***Population***

Le recensement de la population a été réalisé en janvier/février 2024

1. **Population recensée en 2024 : 721**

Dont :

- ménages : 720

- communauté : 0

- personnes sans abri ou résidant dans une habitation mobile terrestre : 1

- bateliers : 0

2. **Population municipale calculée au 1^{er} janvier 2022 : 714**

Dont :

- ménages : 713

- communauté : 0

- personnes sans abri ou résidant dans une habitation mobile terrestre : 1

- bateliers : 0

3. **Population comptée à part 1^{er} janvier 2022 : 21**

4. **Population totale au 1^{er} janvier 2022 : 735 (population totale 2024 : 743)**

Médiathèque de Vollore-Ville :

La Communauté de communes créé en 2024 "Le Fil", le réseau des médiathèques de Thiers Dore et Montagne.

15 médiathèques sont associées au réseau : des médiathèques structurantes (Courpière, Puy-Guillaume et Thiers), des bibliothèques de proximité (Augerolles, Chabreloche, Châteldon, La Monnerie-le-Montel, Paslières, Sermentizon, Ste-Agathe, Viscomtat, Vollore-Ville) et des points relais (Charnat, Dorat et Saint-Flour l'Etang).

La mise en réseau des lieux de lecture du territoire présente plusieurs avantages, autant pour les structures que pour les habitants de TDM avec un objectif important, faciliter l'accès à la culture

sur toutes les Communes. Le Fil est aussi un moyen de réunir les acteurs des lieux de lecture du territoire afin qu'ils puissent échanger sur leurs pratiques, mettre en avant leurs idées et concevoir ensemble de nouvelles actions.

A partir du 6 décembre 2024, la première action du réseau est : **la création d'une carte de prêt commune aux médiathèques membres du réseau.** Cette carte est gratuite pour tous. Avec une seule carte, les usagers pourront emprunter des ouvrages dans différents lieux, ayant ainsi à leur disposition un choix bien plus vaste.

En décembre également, un site internet regroupant toutes les informations du réseau (horaires, actions culturelles, disponibilité des documents) **sera mis en ligne.** Il permet de consulter son compte lecteur et d'accéder à des ressources numériques en ligne.

A terme, Le Fil aura pour vocation de faire émerger des actions et événements inter-structures et de proposer de nouveaux services aux usagers des Communes de TDM.

La médiathèque de Vollore-Ville sera transférée à la Maison Archimbaud en mai 2025 ; les horaires d'ouverture seront très élargis



COMMUNIQUE

**Madame LACONDE Elsa, Sage-femme libérale vient de s'installer à Courpière ;
9 Place de la Libération – 63 120 Courpière – Tel : 0757844912**

Pratique : Acupuncture et ostéopathie intra- pelvienne

Nous communiquerons ses Flyers via Illiwap



Cahier Central : tout savoir sur l'eau dans votre commune.

Table des matières du cahier central.

- 1- Transfert de compétence Eau et Assainissement.
- 2-Synoptique fonctionnel du réseau d'eau potable de la commune de Vollore
- 3-Diagnostic de notre réseau Alimentation Eau Potable
- 4-Qualité de l'eau
- 5-Point sur les tarifs
- 6-Pose de mousseurs à l'école et dans les bâtiments public
- 7-Journée Mondiale de l'eau
- 8-Suivi des indicateurs
- 9-Infos générales et Conseils

● 1-Transfert de Compétence Eau et Assainissement

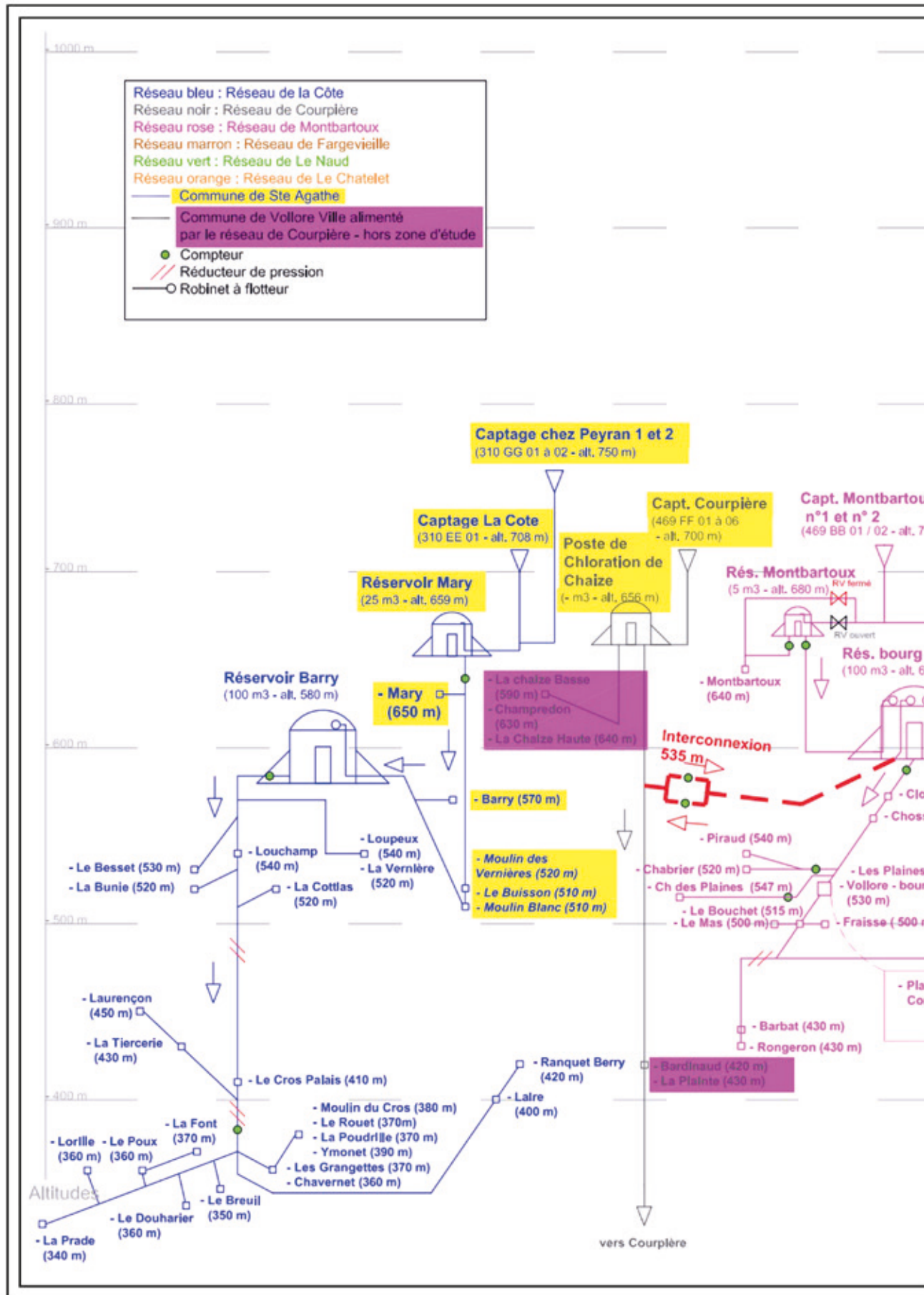
Le transfert des compétences eau potable et assainissement aux communautés de communes est une réforme prévue par la loi NOTRe de 2015 pour 2022, qui vise à mutualiser et rationaliser la gestion de l'eau sur les territoires. Initialement fixé au 1er janvier 2020, le transfert peut être reporté jusqu'au 1er janvier 2026

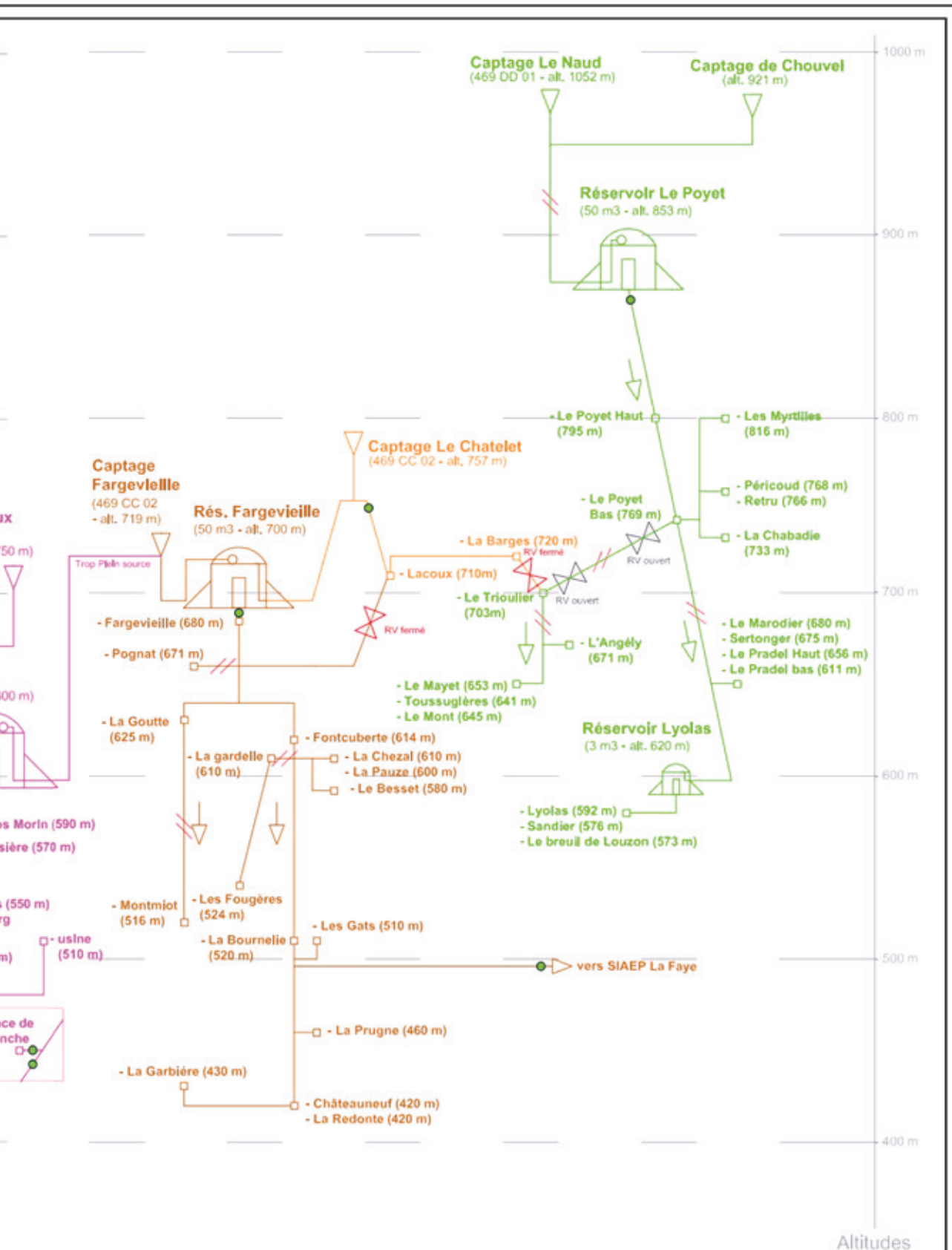
En 2026, au lieu de transférer la compétence eau et assainissement à la communauté de commune, la Municipalité a décidé d'utiliser une autre possibilité, celle de la transférer au Syndicat de la Faye. Cette structure est saine techniquement et économiquement, elle possède un mode de gestion syndicale autonome centrée sur les compétences et portée par les délégués des communes. C'est ainsi que la Décision a été prise en Conseil Municipal le 12/07/23 de rejoindre le Syndicat de la Faye. La Commune dispose de budgets annexes eau et assainissement qui seront transférés. Une Convention sera signée pour formaliser les modalités pratiques de ce transfert.

L'eau distribuée aux Volorois sera identique en termes de qualité.

Actualité : Le gouvernement de Michel Barnier avait pris l'engagement qu'il n'y aurait pas de transfert **obligatoire** de la compétence « eau et assainissement » en 2026. La Commune de Vollore va, de ce fait, proposer au Syndicat de la Faye de transférer les deux compétences en même temps, un « tout compris » Eau et Assainissement.

2-Synoptique fonctionnel du réseau d'eau potable de la commune de Vodable





Indice	Date	Description	Etat	Verifié	Appr.
1	10/23	Emission Initiale	AF	AF	QA
2	12/23	V1 tds	JBS	JBS	QA

Format : A3

Schéma directeur d'adduction d'eau potable
Commune de Vollore Ville
Synoptique du réseau d'eau potable



● 3-Diagnostic de notre réseau Alimentation Eau Potable

Dans le cadre du dossier d'interconnexion avec Courpière et afin d'obtenir des subventions de l'Agence de l'eau, il était nécessaire de disposer d'un diagnostic du réseau d'eau. La réalisation a été confiée à un cabinet d'étude et d'ingénierie basé à Clermont-Ferrand : Egis Eau

Objectif de L'Étude et Déroulement :

La commune de Vollore-Ville a souhaité réaliser un schéma directeur d'alimentation en eau potable.

Cette étude a permis de :

- Faire le bilan des installations existantes : réseau, production, traitement, stockage (état, fonctionnement),
- Caractériser le fonctionnement du réseau de distribution (campagnes de mesures),
- Sectoriser et localiser les fuites sur le réseau de distribution (campagne de recherche de fuites),
- Estimer l'évolution des besoins en eau pour les années à venir,
- Etablir un programme de travaux qui abordera les points suivants :
 - ° Renouvellement des canalisations,
 - ° Mise en place d'un diagnostic permanent (télésurveillance et suivi en continu des débits transitant dans le réseau),
 - ° Sécurisation de l'approvisionnement.

Le schéma directeur d'alimentation en eau potable constitue ainsi pour la commune un outil complet de planification à court, moyen et long terme.

Cette étude comprend les phases suivantes :

- Phase 1 : Etude patrimoniale et étude des services AEP
- Phase 2 : Campagne de mesure
- Phase 3 : Schéma directeur et programme de travaux

- Les trois phases de l'étude ont été présentées :
 - à Mr le Maire de Vollore-Ville, à l'adjoint en charge de l'eau, aux responsables du syndicat de la Faye, à l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.), au Conseil Départemental 63, au représentant de l'Agence de l'eau Loire Bretagne

A la suite de la phase d'état des lieux et de la campagne de mesure, il a été évoqué le programme des travaux à réaliser, à savoir sa planification en fonction des priorités (dans les 5 ans, dans les 10 ans, dans les 20 ans) et les montants estimatifs de ces travaux. Cette étude est un atout important dans le cadre du transfert de compétence au Syndicat de la Faye.

1.1 Bilan de l'état du système

Points forts	Points à améliorer
<ul style="list-style-type: none"> ■ DUP des captages réalisées et PPI acquis par la commune (sauf pour le captage chez Peyran) ■ Parc de compteurs de sectorisation en bon état ■ Présence de robinet à flotteur sur la majorité des arrivées aux réservoirs ■ Rénovation du sous-secteur du Bourg qui a entraîné une amélioration du rendement et une diminution des pertes de ce secteur ■ Le bilan besoin ressource est positif pour les secteurs de Fargevieille et du Naud ■ L'autonomie de stockage des réservoirs est satisfaisante 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Captages, réservoirs et réseaux vieillissants nécessitant des rénovations ■ Rendements primaires des réseaux ne respectant pas l'objectif du Grenelle II et de l'Agence de l'eau ■ Manque d'un robinet à flotteur au niveau du réservoir du Bourg entraînant des pertes par le trop -plein ■ L'eau produite et mise en distribution est agressive et présente des non-conformités microbiologiques et aux radons/chlorures de vinyle ■ Bilan besoin ressource négatif pour les secteurs de Montbartoux et La Côte en jour de pointe et en période d'été ■ Relève des compteurs manuelle et non réalisée chaque mois à la même période

● 4-Qualité de l'eau

Sous l'égide de l'Agence régionale de Santé (A.R.S.), des prélèvements sont régulièrement effectués sur les différents réservoirs de la commune. Des rapports d'analyse, suite à un prélèvement à un endroit précis, sont ensuite adressés à la Mairie.

Quelques éléments d'information sur certains paramètres d'analyse qui peuvent être relevés :

- Turbidité :

La turbidité est une caractéristique optique de l'eau, à savoir sa capacité à diffuser ou absorber la [lumière](#) incidente. La turbidité est donc un des facteurs de la [couleur](#) de l'eau.

La turbidité est due à la présence dans l'eau de particules en suspension minérales ou organiques, vivantes ou détritiques. Ainsi, plus une eau est chargée en biomasse phytoplanctonique ou en particules sédimentaires, plus elle est turbide. La turbidité peut être réduite par filtration avec procédé chimique, lente sur sable, à diatomées, sur membrane, ou toute autre technique de filtration ayant fait ses preuves.

- Radon :

Le radon, gaz radioactif inodore, incolore et inerte, est naturellement présent dans l'atmosphère et dans les sols, plus fortement dans les [sous-sols granitiques et volcaniques](#). Il constitue la première source d'exposition aux rayonnements ionisants d'origine naturelle pour la population française.

En l'état actuel des connaissances, le risque sanitaire consécutif à l'ingestion d'eau contenant du radon est invoqué uniquement sur la base de considérations dosimétriques, reposant sur des calculs théoriques. Les estimations dosimétriques disponibles conduisent à penser que le [risque sanitaire](#) lié à l'ingestion de [radon est faible](#) ; les doses associées estimées restent inférieures ou du même ordre que celles reçues par l'exposition aux autres sources de rayonnements ionisants d'origine naturelle.

● 5-Point sur les tarifs :

Les tarifs de l'eau et de l'assainissement sont fixés chaque année par délibération du Conseil municipal. Il est important de préciser que la commune a réalisé récemment d'importants investissements sur le réseau d'eau comme sur le système d'assainissement et qu'il convient de disposer d'un tarif minimum pour obtenir des subventions.

Comprendre sa facture d'eau et d'assainissement :

EAU : Consommation en M3 pour une période qui court du 1/7/N-1 au 30/6/N (suite à télé relève pour les compteurs équipés ou relève manuelle) multiplié par le tarif fixé en Conseil

Location du Compteur d'eau : abonnement annuel

Partie Fixe Assainissement : abonnement annuel

Assainissement : tarif fixé en Conseil multiplié par la consommation d'eau,

Redevance pollution domestique (RDOP) : est calculée sur la base du volume d'eau facturé à toute personne abonnée à un service d'eau potable pour inciter à économiser l'eau et à préserver le milieu aquatique. Elle est fixée par l'Agence de l'Eau,

La redevance pour modernisation des réseaux de collecte est due par toute personne acquittant la redevance précédente et soumise à la taxe d'assainissement public. Cette taxe est due pour traiter les eaux domestiques et pour entretenir et moderniser les réseaux de collecte.

● 6-Pose de mousseurs à l'école et dans les bâtiments publics

L'école de Vollore a mené, en coopération avec le service d'éducation à l'environnement pour un développement durable de la Communauté de Communes, un travail sur l'eau domestique avec visite d'un réservoir d'eau potable et de la station d'épuration. Cette action pédagogique s'est conclue par un acte concret à savoir la pose, par la Mairie, de mousseurs sur les robinets de l'école permettant de réduire la consommation d'eau entre 20 et 50%. La Municipalité a décidé d'étendre cette mesure à l'ensemble des bâtiments publics soit près de 25 mousseurs !



● 7-Journée Mondiale de l'eau

La Journée mondiale de l'eau est une journée internationale instituée par l'Organisation des Nations unies. Proposée dans l'Agenda 21 au cours du sommet de Rio en 1992 et adoptée le 22 février 1993 par l'Assemblée générale des Nations unies, elle se célèbre le **22 mars** de chaque année avec des thèmes différents.

L'édition 2024 était placée sous le thème « L'eau pour la paix ».

<https://www.education.gouv.fr/journee-mondiale-de-l-eau-3155>

● 8-Suivi des indicateurs

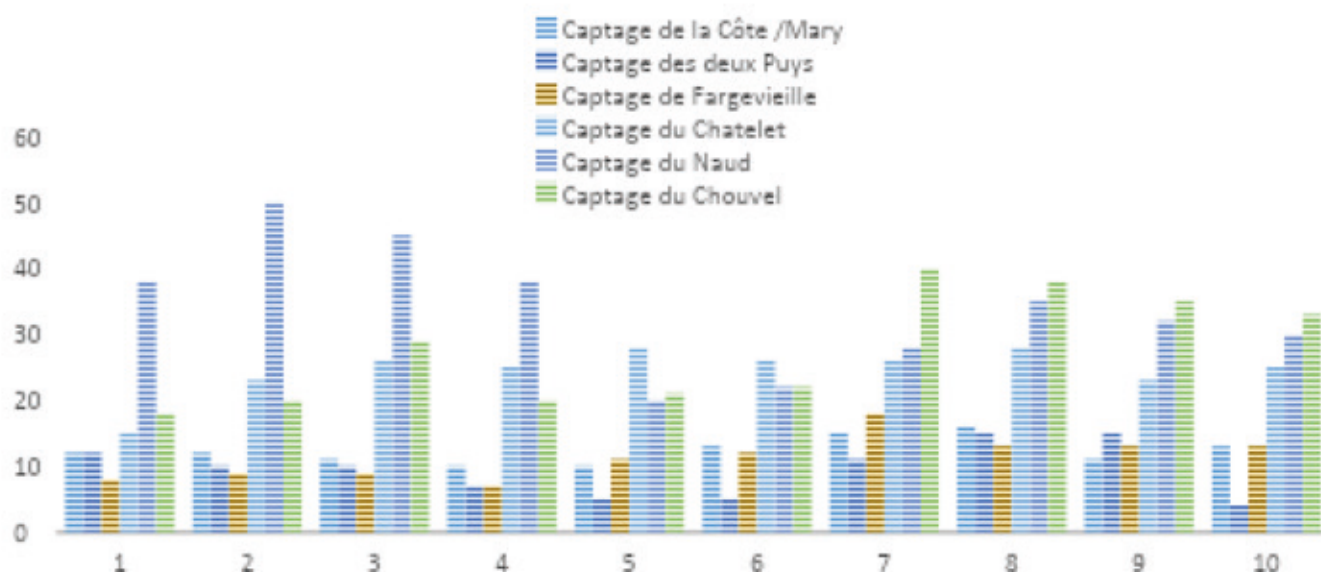
Chaque mois, un relevé d'informations est réalisé sur les différents captages :

- Captage pour 10l, évalué en secondes,
- Relevé des compteurs en M3

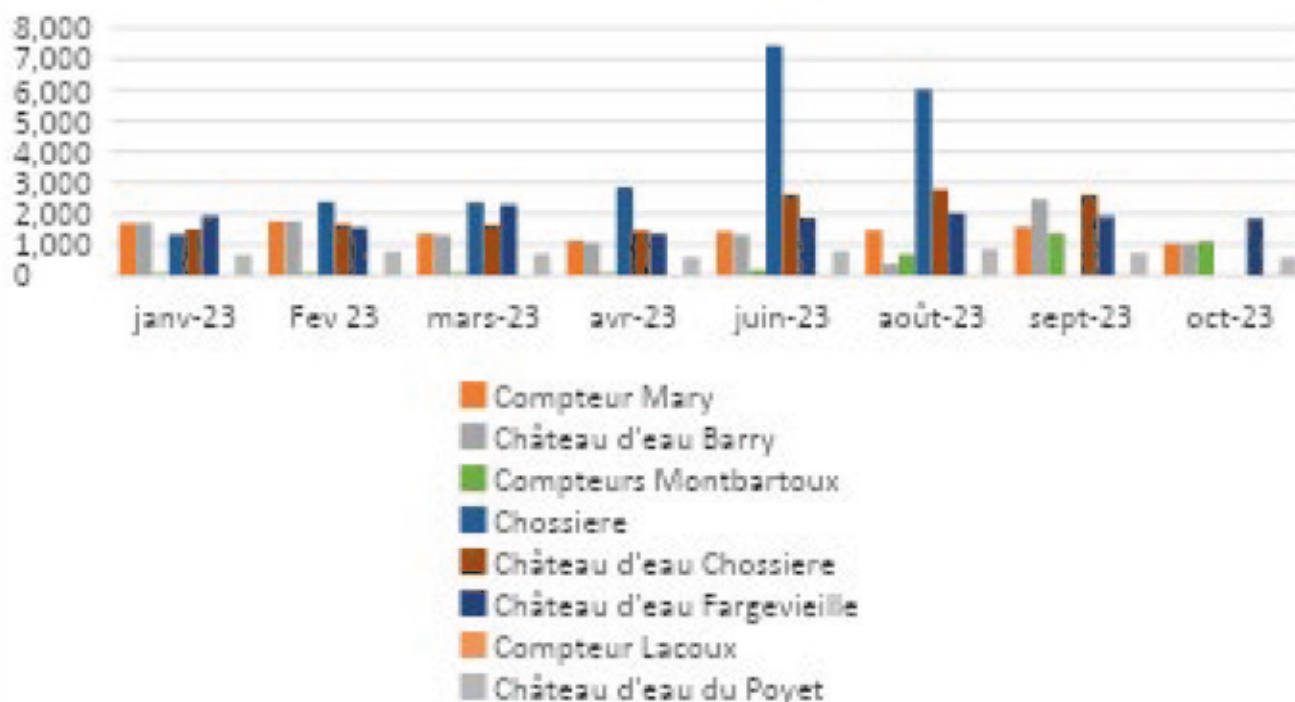
Les résultats sont mis en forme afin de disposer d'indicateurs pertinents sur les ressources des captages avec la mesure du débit ainsi que sur la consommation mensuelle des différents compteurs.

Exemples de suivi en 2023

CAPTAGES



Consommation mensuelle :



Ces données servent d'éléments de surveillance.

9-Infos générales et Conseils

- ▶ 148 litres : Volume d'eau moyen consommé par jour et par habitant en France
- ▶ De manière générale :
 - 61% de la pluie s'évapore,
 - 23% s'infiltrer,
 - 16% alimente les cours d'eau
- ▶ Moins de 1% des eaux usées sont ré-utilisées en France (Contre 8% en Italie, 14% en Espagne et 85% en Israël).
- ▶ Débit d'un robinet classique: 12 litres /mn (sans Mousseur): 5 à 8 litres /mn avec Mousseur

Éviter le gaspillage de l'eau qui est un bien précieux :

- **Prendre des douches** plutôt que des bains et **couper l'eau** quand on se savonne,
- **Equiper ses robinets de mousseurs ou d'aérateurs** qui permettent de réduire le débit d'eau sans perdre en confort d'utilisation,
- **Opter pour des toilettes économes** équipées d'une chasse d'eau à double débit,
- **Récupérer l'eau de pluie**
- **Préférer le lave-vaisselle** à la vaisselle à la main, sinon couper l'eau pendant que l'on lave.

Quelques nouvelles

Les vendredis de Vollore

Petit retour sur les 5 vendredis de Vollore : cette année encore, la commune a proposé 5 soirées variées, avec du blues, de l'accordéon, du rock, de la chanson à textes, du cirque... toujours dans la bonne humeur et une belle météo. La Vache a été une nouvelle fois au rendez-vous en proposant assiettes de tapas et buvette. Merci pour leur investissement.



La foire de la st André

Le soleil a accompagné une belle journée de foire pour cette Saint André 2024.

Un grand merci à la super équipe de l'APE qui cette année encore, a animé la foire avec la buvette, la dégustation d'huîtres, l'atelier couronnes et son stand de biscuits et décorations.

Un grand merci également à tous les exposants venus

nombreux et proposant une offre diversifiée aux visiteurs (légumes, viandes, pains, bougies, déco, couture, illustration, articles de mode...), à la Saint Maurice qui nous a joué quelques morceaux en fin de matinée et la vannerie du Jardin des sources. Bravo à Dani pour son joli stand très coloré avec sa présentation de différentes courges.



L'atelier Pâtisserie



5 jeunes du foyer ont participé à l'atelier cupcake de Marie-Laure, de Mes Cakes Alors. Un bel après-midi dans le labo de Marie-Laure, route de Puy Vollore, Où Nina, Lou, Eve et Clara ont pâtissé et décoré leur cupcake. Elles sont reparties chacune avec leur jolies réalisations, ravies de pouvoir faire goûter les gâteaux à leur entourage.

Vendredi 13 décembre, la vache avait donné **rendez-vous au père Noël**,

Chants et comptines des enfants de l'école. Viennoiseries, papillotes, chocolat chaud, défilé aux lampions, lâché de ballons. Spectacle de feu pour le plus grand plaisir des enfants, sans oublier le vin chaud et les crêpes. Soirée magique et ambiance chaleureuse.



Un article mystérieux :

Tous les visiteurs de Vollore devraient faire ma connaissance, qui suis-je ?

Bonjour chers lecteurs et lectrices du bulletin municipal, vous vous demandez bien qui suis-je à la lecture de ce titre.

Pour vous aider à deviner, laissez-moi vous raconter ma vie.

Quand vous aurez fait ma connaissance, vous serez certainement heureux de savoir comment je suis né, et vous aurez sûrement envie de savoir quelle est ma mission et qui sont mes parents, ce que je vais vous expliquer également.

Commençons par ma naissance, je suis né sous ma forme actuelle dans la banlieue de Thiers, un jour de mai 2024 ; ma naissance a été sans souffrance, les machines rotatives qui ont contribué à cette forme d'accouchement n'ont pas eu plus de mal que d'habitude. Mon premier couffin était une belle boîte en carton, je me souviens que j'ai pris ensuite la direction de Vollore-ville qui sera naturellement mon domicile principal.

Mon domicile ne sera pas que Vollore-ville, on pourra me retrouver avec mes autres frères et sœurs dans les communes voisines ; normalement, toutes les communes du livradois et du forez m'accueilleront un temps. Je serai très généreux, je l'ai promis, je donnerai le maximum de ce que je peux donner à chacun de ceux qui me prendront dans leurs bras, c'est ma raison d'être, c'est ce que mes parents souhaitent, c'est ce qu'ils me demandent depuis que j'ai vu le jour.

Mes parents, justement, qui sont-ils ?

Forcément, ils se sont réunis avant ma naissance, peut-être environ 9 mois avant, ce qui est un pur hasard. La gestation a été très bien pilotée, ils sont nombreux ceux qui ont contribué à ma naissance. Ce sont des gens qui ont des compétences variées et je suis fier d'hériter de parents qui ont, avant tout, une profonde passion pour leur village et une forte volonté de la partager, un vrai désir de contribuer à l'attractivité de leur lieu de vie. Ces Volorois de souche ou d'adoption, je voulais les remercier et les féliciter pour leurs compétences dans leurs choix et leur savoir. Des conseillers extérieurs sont également intervenus ainsi que des graphistes, remercions les tous de ce beau travail collectif. Une mention particulière et appuyée à ceux qui ont financé mon arrivée à savoir le Parc Naturel Régional Livradois Forez.

C'est cette passion et cette envie de partage qui a fait que je suis venu au monde.

Avez-vous deviné qui je suis ? Je vous donne un indice, je suis fait de papier et d'encre.

Mes parents ont longtemps cherché mon Nom.

Le nom de famille était imposé : Vollore-Ville,

mon premier prénom a précisé mon ancrage territorial "entre Dore et Chignore",

mon deuxième prénom voulait appuyer sur les singularités de la Cité à savoir « balcon d'Histoire et de Culture », balcon car Vollore se découvre de loin et, étant situé sur un promontoire, Vollore offre un panorama remarquable. Son Histoire est ancienne et riche et sa vocation culturelle n'est plus à démontrer



Vous avez sûrement deviné maintenant, j'appartiens à cette grande famille des Guides de bourg, je suis celui de la commune de Vollore-ville. Je suis destiné aux touristes de passage dans ma région pour flâner à la découverte des curiosités mais également aux Volorois. J'ai été créé sur le même format que ceux des autres communes du Parc à la fin du printemps de 2024, on me trouve dans les centres d'information du parc, à la maison du tourisme, à la mairie de Vollore et chez les commerçants et hébergeurs. **Et j'aurai bientôt une version anglaise pour nos touristes et visiteurs étrangers.**

Je suis ravi d'avoir rejoint cette grande famille qui se nomme Vollore-ville.

Les nouvelles des associations.

COMITÉ DES FÊTES

Encore une année bien remplie !
Après le Sentier des Arts en mai, le vide-grenier a fait son plein avec la chaleur accablante ce jour-là, d'où le départ des exposants en début d'après-midi. Tributaire de la météo, soit orages soit trop chaud : c'est l'été !

La fête de la St Maurice sous le thème des jeux olympiques s'est déroulée le samedi avec un temps clément, une cinquantaine d'enfants ont participé à une chasse au trésor dans le village et on a compté 36 doublettes de pétanqueurs.



Dimanche sous la pluie, ce qui n'empêche pas les Volorois de défiler ! Merci à tous les participants et associations d'être présents ce week-end là .



Samedi 9 novembre avec Mussock Illary a eu lieu un concert dont les bénéfices sont reversés au téléthon.

Le traditionnel repas des seniors, préparé par Aimé Pocris et sa « brigade », servi par les jeunes, a fait encore une fois l'unanimité.

Merci à toutes les personnes qui ont donné de leur temps afin que toutes ces animations puissent avoir lieu.

Rendez-vous l'année prochaine, avec joie et bonne humeur pour faire ensemble que Vologne-Ville bouge toujours.



AVEC VOLLORE

Les activités estivales de l'association se sont poursuivies avec les permanences pour l'ouverture de l'église et les causeries toujours bien appréciées.

Rappel de quelques dates : La crèche sera installée dans l'église pour Noël, la messe ayant lieu cette année **le 25 décembre à 11 h**. **Le dimanche 26 janvier à 15 h**, dans l'église, nous organisons un concert par un petit ensemble clermontois. Les **causeries** de l'été auront lieu les lundis 15 juillet, 4 août et 23 août à 20 h 30 à l'espace Chignore. Notre assemblée générale se tiendra le **vendredi 11 avril à 18 h** dans la salle de la Mairie et tous les Volorois intéressés par le patrimoine de notre village y sont les bienvenus. Rappel : les bénéfices des activités permettront d'aider au financement des travaux intérieurs de l'église.

Vollorando

Vollorando une association qui « marche » toute l'année, une association qui rassemble 85 adhérents venus de tout le secteur, une association qui propose environ 60 sorties par an, 1500 km et 20000 de dénivelé. Des randonneurs conscients que la pratique de la marche à pied est tout à fait bénéfique pour le corps et l'esprit et pour l'exploration de notre belle région, à la vitesse du piéton.

Marcher dans la bonne humeur et la convivialité et avoir le plaisir de partager des instants d'efforts sains et de découvertes. Avec ses adhérents force de propositions, Vollorando ne cesse d'évoluer dans le choix de ses circuits en tenant compte des souhaits et du potentiel de chacun. Les jeudis 2 parcours sont généralement proposés, un « pour tous » de 7km et un moyen d'une douzaine de km avec plus ou moins de dénivelé en fonction de la distance. Une fois par mois, un dimanche ou un lundi, une « baladict » emmène les marcheurs sur des distances de 25km et de 600 à 700m de dénivelé.



Notre association propose aussi des « rand'auberge », des randonnées à l'issue desquelles les adhérents se retrouvent autour d'un bon repas, une randonnée théâtralisée avec le concours d'une troupe de théâtre professionnelle, une randonnée botanique organisée par notre ami Aimé, la rando du pain avec Jean-Luc notre marcheur tamelier. Le jour de la pleine lune en juillet ou août, nous escaladons notre Grün de

Chignore pour pique-niquer au sommet tout en admirant le spectacle du coucher de l'astre solaire. Vollorando répond toujours présent aux sollicitations d'autres associations (Lion's club, Secours populaire, Grand Trail d'Auvergne, Mairie de Sainte-Agathe) pour aider à mettre en place des circuits, assurer la sécurité des participants, avec toujours le même plaisir de faire connaître notre magnifique région. Dix membres de Vollorando, en tant que baliseurs, font partie de l'association Randonnée En Livradois-Forez qui assure la maintenance des sentiers du Parc.

N'hésitez pas à venir mettre vos pas dans les nôtres, pour découvrir tout près de chez vous, et ailleurs, tout ce que l'on peut voir, écouter et respirer au rythme de la marche à pied.

N'oublions pas, bien sûr, notre Marche de Chignore qui accueille au moins de juin plus de 200 marcheurs.

Amicale des pompiers.

L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Volloro-Ville remercie chaleureusement l'ensemble de la population Voloroise pour leur participation aux différentes manifestations organisées cette année.

L'année 2024 aura été une année riche en changements pour les Sapeurs-Pompiers de Volloro-Ville. Le Lieutenant Sébastien BEAUVOIR a cessé son activité de pompier volontaire après 30 ans de service, laissant sa place de chef de centre au Sergent-Chef Thomas BONNEL. Aussi, des travaux de rafraîchissement et de mise aux normes de la caserne ont été effectués en fin d'année 2024. Cela promet aux Sapeurs-Pompiers Volorois un bel avenir, et un environnement propice à leur épanouissement. Les Sapeurs-Pompiers en profitent aussi pour renforcer leur campagne de recrutement : Si vous êtes motivés et intéressés pour devenir Sapeurs-Pompiers volontaires, n'hésitez pas à venir vous présenter le 1^{er} dimanche de chaque mois à la caserne de Volloro-Ville pour de plus amples renseignements, ou de nous contacter au 06.07.79.92.93

L'amicale vous souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année et vous dit à très vite pour sa traditionnelle tournée de calendriers !



ASSOCIATION DE PÊCHE "Etang du Buradoux"

À l'ère du changement climatique, les manques d'eau et afflux pluviorhythmiques n'ont pas impacté au-delà l'Étang des Buradoux et sa biodiversité. Il a toujours bénéficié d'une alimentation en eau régulière qui a préservé sa faune piscicole grâce au ruisseau du ruissellement venant du Duran Chignon.

De cet état de fait, l'année 2024 a permis l'adhésion de 140 pêcheurs, dont 61 cartes annuelles et 79 cartes journalières, tous assez satisfaits du bon fonctionnement de l'association. Au cours de l'année écoulée, aucun changement n'est intervenu au sein de notre bureau dirigé sous la présidence de Mr FLORES, Joseph assisté de Mr BUSSIERE, Christian en qualité de trésorier et de Mr BOUDAULT, Jany, secrétaire. Divers adhérents participatifs lors de nos activités et divers travaux menés en cours d'année ont apporté leur contribution bénévole. Sur cette année 2024, notons nos quatre habituels lâchers de truites qui ont amené à chaque fois une trentaine de pêcheurs ; néanmoins lors du concours de juin 42 pêcheurs ont été recensés. Nous remercions tout particulièrement les pisciculteurs de Vollore Montagne et Augerolles pour l'approvisionnement piscicole lors de ces lâchers. Seule la journée détente familles enfants de juillet reste un flop ; peut être organisée trop tard dans la saison et en raison des trop nombreuses manifestations alentours.

Cette année restera aussi marquée par de nombreux travaux dont la réfection de la toiture de notre local ; l'installation d'une unité sanitaire ; la construction maçonnée d'un aménagement réalisé d'octobre à vidange de l'étang aux fins d'entretien et repêchage des poissons. Devant toutes ces interventions, nous tenons tout particulièrement à remercier l'action de la municipalité de Vollore Ville qui s'est dotée du soutien et l'intervention professionnelle des employés municipaux quand cela a été nécessaire.

La volonté d'action de notre bureau d'administration est aussi à souligner par les régulières réunions prononcées pour le suivi du fonctionnement de l'association. Cela a permis de réaliser toutes nos activités dans de bonnes conditions. Citons la dernière, la vidange de l'étang, qui remontait à 2016 où là aussi il y a lieu de remercier la vingtaine d'adhérents et bénévoles qui se sont reliés sur quatre jours afin de mener à bien la mission. En effet cette vidange a été perturbée par les pluies diluviennes qui se sont abattues sur la région dans la nuit du vendredi au samedi nécessitant de remettre la pêche des poissons au dimanche matin de bonne heure. A été extraite une certaine quantité de poissons dont des grosses carpes, un brochet, une quantité non négligeable de tanches lesquelles se sont bien reproduites ainsi qu'une quantité de friture (gardons, goujons, rotengles...) et quelques truites. Aucun poisson nuisible n'a été dénombré. L'ensemble des poissons a été remis dans un autre étang dont nous remercions son propriétaire détenteur ; le temps des travaux de réfection des berges et curage des abords du moine de vidange où quantité de vase s'est accumulée. Une remise en eau aura lieu ultérieurement à l'issue de laquelle un réapprovisionnement piscicole sera effectué pour réaliser une saison 2025 sous de bons auspices.

Nous terminerons l'année 2024 sur un bilan positif tant matériel que financier et aborderons l'année 2025 sous le calendrier suivant : **Assemblée générale annuelle le samedi 08 mars 2025 à 09h30 / Ouverture le samedi 22 mars (lâcher) / deuxième lâcher, 3 mai / samedi 4 juin, concours / 4ème lâcher 11 octobre / 15 novembre, fermeture.** Nous comptons sur votre présence, nous avons besoin de vos idées et de votre soutien



Bulletin Automne / Hiver 2024-2025

Calendrier des manifestations, premier semestre 2025

QUAND	OU	QUI	QUOI
JANVIER			
Vendredi 10	Espace Chignore	Vollorando	Assemblée Générale
Samedi 11	Espace Chignore	Mairie	Vœux à 10h30
Samedi 18	Espace Chignore	Comité des Fêtes	Assemblée Générale
Samedi 25	Espace Chignore	Amis Vieux Vollore	Repas
Dimanche 26	Eglise	Avec Vollore	Concert 15 h
FÉVRIER			
Samedi 23	Espace Chignore	Espace Chignore	Repas Moules Frites
MARS			
Samedi 01	Espace Chignore	Comité des Fêtes	Bannière
Samedi 08	Mairie	Association Pêche	Assemblée Générale
Dimanche 16	Espace Chignore	Amis Vieux Vollore	Théâtre
Samedi 22	Etang des Buradoux	Association Pêche	Ouverture 8 h
AVRIL			
Vendredi 04	Mairie	Avec Vollore	Assemblée Générale
Dimanche 13	Salle Saint Maurice	Batterie Fanfare	Repas Pieds de cochon
Dimanche 27	Salle Saint Maurice	Chasse Dore Chignore	Repas
MAI			
Samedi 03	Etang Buradoux	Pêche	Lâcher Truites 8 h
Dimanche 25	Place de l'Eglise	L.A.V.A.C.H.E.	Printemps de la Vache
JUIN			
Dimanche 01	Espace Chignore	Comité des Fêtes	Rallye Photo
Samedi 14	Etang Buradoux	Pêche	Concours de Pêche
Samedi 14	Espace Chignore	Amis Vieux Vollore	Repas
Dimanche 15	Espace Chignore	Vollorando	Marche de Chignore
Vendredi 20	Place de l'Eglise	Batterie Fanfare + la Craquante	Fête de la Musique
Samedi 28	Terrain Pétanque	La Pétanque	Concours Officiel

Message utile de la part de l'association des pompiers.

L'hiver : saison de vigilance face aux risques domestiques. Les pompiers vous alertent sur les dangers de l'intoxication au monoxyde de carbone et des feux de cheminée.

Le monoxyde de carbone : un ennemi invisible

Qu'est-ce que c'est ? Un gaz inodore, incolore et sans goût, produit par une combustion incomplète.

Les risques ? Il se fixe sur l'hémoglobine, empêchant le transport de l'oxygène dans le corps. Les symptômes (maux de tête, nausées, vertiges) peuvent être confondus avec une grippe. Une exposition prolongée peut être fatale.

Comment prévenir ?

Faire entretenir régulièrement vos appareils de chauffage (chaudière, cheminée...).

Aérer régulièrement vos pièces.

Installer un détecteur de monoxyde de carbone.

Ne jamais obstruer les aérations.

En cas de suspicion d'intoxication ? Aérer immédiatement.

Évacuer les lieux et appeler les secours au 18 ou 112.



Les feux de cheminée : maîtriser le feu

Avec le froid qui s'installe, les risques de feux de cheminée sont de plus en plus importants. En cette période, les sapeurs-pompiers de certains départements peuvent intervenir jusqu'à cinq fois par jour pour des feux de cheminée. **Les causes ?** Braises mal éteintes, accumulation de suie, bois mal séché...

Comment prévenir ?

Procéder au ramonage, au minimum une fois par an, idéalement deux fois, par un technicien compétent qui doit fournir une attestation. Pour rappel, le ramonage est obligatoire.

Ne pas surcharger en bois et l'alimenter au fur et à mesure.

Ne surtout pas utiliser de solvant ou d'alcool pour démarrer le feu.

Ne pas stocker de matériaux combustibles devant les foyers.

Privilégier le bois de qualité : le bois humide ou trop vert ainsi que les résineux provoquent davantage de suie et augmentent le risque de feux de cheminée.

Ne surtout pas boucher les moyens d'aération des locaux malgré le froid extérieur.

Contrôler les détecteurs avertisseurs autonomes de fumée (équipement obligatoire dans tous les logements).

En cas d'incendie ? Fermer les portes et les fenêtres / Évacuer les lieux et appeler les secours au 18 ou 112 / N'essayez jamais de maîtriser un feu vous-même.

Les détecteurs de fumée : indispensables dans chaque logement

Tous les lieux d'habitation doivent être équipés d'au moins un détecteur de fumée, installé par le propriétaire ou bailleur du logement. **Entretien :** Le locataire en assure le renouvellement et le bon fonctionnement tant qu'il occupe les lieux. **Installation :** Il doit être fixé le plus haut possible dans un lieu de circulation, à distance des sources de vapeur (cuisine, salle d'eau).

ETAT CIVIL

NAISSANCES

HERRERA-GUTIERREZ Arthur né le 24 octobre 2024

SUCHET Maé né le 28 octobre 2024

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux Vollorois et adressons nos félicitations aux heureux parents.

MARIAGES

COURSAUX Etienne et SOYER Elisa - le 12 juillet 2024

SANNAJUST Cyrille et LATOREE Antony - le 27 juillet 2024

ASLAN Isa et ROZE Justine - le 8 septembre 2024

Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux mariés.

DECES (personnes domiciliées sur la commune)

POUGET Bernard le 3 juillet 2024

MINE née ROSSIAS-MONAT Yvette le 4 juillet 2024

CHABAUD Philippe le 6 août 2024

BOUNIOU née FONTANIER Paulette le 1^{er} septembre 2024

GVOSDEN Stéphane le 12 novembre 2024

DUBIEN Marius le 2 décembre 2024

Et INHUMATIONS (personnes non domiciliées sur la commune)

CHASSONNERY Marcel décédé le 24 juillet 2024, Inhumation le 6 août 2024.

GORCE Giselle décédée le 29 juillet 2024, Inhumation le 5 août 2024

PALAZI née HERMILLON Vévette décédée le 15 septembre 2024, Inhumation le 21 septembre 2024

LOMBARDY Philippe décédé le 17 septembre 2024, Inhumation le 23 septembre 2024

CHABAUD Olivier décédé le 20 novembre 2024, Inhumation le 29 novembre 2024

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles

NUMÉROS UTILES

112 Numéro d'appel d'urgence européen

15 SAMU

17 Police secours

18 Sapeurs-Pompiers

Connaitre la pharmacie
de garde :
39 15

Enfants maltraités 119
Disparition d'un enfant 116 000
Disparition d'un enfant 116 000

Centre hospitalier de Thiers 04 73 53 10 00
Centre anti poison 04 73 75 17 51
Médecin, Dr Collard 04 73 53 72 94
Ambulance Lamouroux 04 73 53 56 52 / 06 37 58 97 53